

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les mesures de prévention de votre établissement.
- Savoir réagir face à un braquage à main armée ou non.
- Améliorer au quotidien le niveau de protection de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels désignés par le directeur
d'établissement
12 personnes maximum

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

7 heures soit 1 journée

60% théorie

40% pratique

VALIDATION

Evaluation tout au long de la formation par
l'intervenant
Attestation de stage
Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel
ils interviennent.

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en
activité dans le métier dont ils sont spécialistes

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1^{ère} partie : Connaître l'état des lieux et les risques de braquage

- Statistiques
- Les conséquences humaines et financières
- Le profil des braqueurs et les modes opératoires

2^{ème} partie : Connaître la sécurité de votre établissement et apporter des moyens de prévention

- Les moyens de sécurité existants
- Les moyens de prévention existants
- Apporter les mesures de prévention et de sécurité afin de réduire le risque de braquage au quotidien
- Les consignes générales de sécurité
- Les consignes particulières

3^{ème} partie : La gestion d'un braquage

- La gestion du conflit
- La gestion du stress
- La gestion du braquage à main armée

4^{ème} partie : Pratique

- Travail en groupe sur la sécurité d'un site afin d'apporter des mesures de prévention et de sécurité
- Mise en situation « les bonnes pratiques » à partir de situation « in » et « out »
- Scénarios de mise en situation de braquage
- Mise en place d'exercices à thèmes avec jeux de rôles